

Dossier du BHI No. FO/598/01

<p style="text-align: center;"><b>LETTRE CIRCULAIRE DE LA COMMISSION DES FINANCES No. 5/2002 27 novembre 2002</b></p>
---

Destinataires : Tous les Etats membres de l'OHI  
(y compris ceux qui ont déjà fourni des réponses)

Références: a) LCCF No 3/2002 du 1er octobre 2002  
b) LCCF No 4/2002 du 8 octobre 2002

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons, par la présente, que conformément à l'article 14 du Règlement général de l'OHI, le président de la Commission des finances s'est réuni avec le Comité de direction le 21 novembre. Un compte rendu de cette réunion vous sera communiqué prochainement.

Les deux points qui nécessitent des mesures immédiates sont les réponses aux lettres circulaires de la Commission des finances mentionnées en référence, lesquelles concernent respectivement :

- La création d'un groupe de travail de la Commission des finances chargé d'examiner les questions relatives à l'alignement des salaires du BHI sur le système des NU;
- L'élection du vice-président de la Commission des finances de l'OHI.

Bien que les deux LCCF aient invité les membres à faire parvenir leurs réponses avant le 15 novembre, à ce jour seules quelques réponses ont été reçues. Afin d'obtenir un nombre plus représentatif de réponses à ces importantes questions, il a été convenu **de repousser la date de réception des réponses au 15 décembre 2002.**

Si votre pays n'a pas encore répondu aux lettres circulaires susmentionnées de la Commission des finances, nous vous demandons de bien vouloir le faire avant le 15 décembre, de préférence par télécopie ou par mél.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

*(original signé)*

Vice-Amiral Alexandros MARATOS  
Président

Annexe A : Réponse/Bulletin de vote

**REPONSE/BULLETIN DE VOTE**

(à faire parvenir au BHI, dûment complété, avant le 15 décembre 2002)

Le Comité de direction  
Bureau hydrographique international  
BP 445  
MC 9811 Monaco CEDEX  
Principauté de Monaco  
Télécopie :+377 93 10 81 40  
Mél : [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc)

Etat membre : \_\_\_\_\_

Date de réponse : \_\_\_\_\_

**1. CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGE D'EXAMINER LES QUESTIONS RELATIVES A L'ALIGNEMENT DES SALAIRES DU BHI SUR LE SYSTEME DES NU (voir LCCF 3/2002)**

Votre pays souhaite-t-il participer à ce GT?                    \_\_\_ Oui                    \_\_\_ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom du représentant \_\_\_\_\_

**2. ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES DE L'OHI (Article 11(c) du Règlement Général) (voir LCCF 4/2002)**

Je souhaite voir nommé au poste de Vice-président de la Commission des finances de l'OHI :

**Monsieur B. BUSSEY**  
**(Royaume-Uni)**

**Commissaire en chef A. TALLANDIER LESPINASSE**  
**(France)**

(Cocher la case adéquate SVP)

Commentaires (le cas échéant): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_